



nom de famille de mon fils

Par **al601**, le **10/09/2010** à **14:39**

Bonjour,

Voici mon problème :

en 2004 j'ai mis au monde mon fils, il n'a été reconnu que par moi.

en 2009 je me marie et mon conjoint (conseil pris auprès de la mairie) le reconnaît, quelques temps plus tard nous recevons un nouveau livret de famille au nom de mon mari et y apparaît mon fils, conclusion mon fils avait changé de nom de famille.

aujourd'hui mon fils âgé de 15ans1/2, je l'ai inscrit au lycée et est fait une demande de bourse, et en ai profité pour lui faire sa pièce d'identité, pour toutes ces actions on m'a demandé un extrait d'acte de naissance, et je découvre qu'en faite mon fils ne peut s'appeler du nom de son père pour l'administration, problèmes qui en découlent :

dossier scolaire faux nom, sécurité sociale faux nom, ect...

que dois je faire, pour remettre les choses en place, où que je me renseigne tout le monde se renvoie la balle!!!

merci d'avance pour vos réponses

cordialement

karine

Par **Domil**, le **10/09/2010** à **16:11**

Un livret de famille n'est au nom de personne.

Il contient les extraits d'acte d'état-civil (naissance, mariage, décès)

L'enfant conçu en dehors des liens du mariage porte le nom du premier parent qui le reconnaît. Il ne prend le nom du second parent qui le reconnaît que si, au moment de cette 2ème reconnaissance, les parents vont une déclaration conjointe.

Lisez votre livret de famille, la page de l'extrait de naissance de l'enfant. Il doit y avoir son nom de famille. Quel est-il ?

Est-ce qu'il y a la mention de son nom de naissance puis d'un autre nom avec la mention "suivant déclaration conjointe du ..." ?